

NOM DU PROJET : Favoriser les changements de comportement pour réduire la perte et le gaspillage d'aliments en Amérique du Nord, et la promotion et l'adoption des ressources de la CCE sur la perte et le gaspillage d'aliments

1. Durée du projet : 18 mois

2. Budget : 250 000 \$ CA

Année 1 : 125 000 \$ CA

Année 2 : 125 000 \$ CA

3. Bref exposé des questions, des besoins et des lacunes en rapport avec le thème du projet; objectifs et activités à cet égard; résultats escomptés; avantages et bénéficiaires.

La perte et le gaspillage d'aliments sont un problème de plus en plus important au Canada, au Mexique et aux États-Unis, où près de 170 millions de tonnes d'aliments produits pour la consommation humaine sont perdues et gaspillées chaque année tout au long de la chaîne d'approvisionnement alimentaire, y compris dans les secteurs de la pré récolte et de la consommation¹. Dans les décharges, la biodégradation des aliments et des déchets dans des conditions d'anaérobiose entraîne la production de méthane, un gaz à effet de serre 80 fois plus puissant que le dioxyde de carbone sur une période de 20 ans. Les faits soutiennent que la prévention et la réduction de la perte et du gaspillage d'aliments et le réacheminement des déchets alimentaires peuvent contribuer à des réductions opportunes et significatives des polluants climatiques de courte durée de vie, comme le méthane, qui contribuent aux changements climatiques, dégradent la qualité de l'air et menacent la santé humaine. La perte et le gaspillage d'aliments ont également d'autres répercussions environnementales et socioéconomiques néfastes, notamment l'utilisation inefficace des ressources naturelles, la perte de la diversité biologique, l'insécurité alimentaire et les pertes économiques d'un bout à l'autre de la chaîne d'approvisionnement alimentaire.

Dans le cadre de projets antérieurs, la Commission de coopération environnementale (CCE) a élaboré et promu des contenus destinés à soutenir les activités de réduction de la perte et du gaspillage d'aliments en Amérique du Nord, notamment des études fondamentales, la [Trousse d'action anti-gaspillage alimentaire](#) et le document [Pourquoi et comment mesurer la perte et le gaspillage d'aliments : guide pratique \(version 2\)](#), ainsi que du matériel connexe. En cours de route, ces projets ont inclus des activités de

¹ Source : CCE, [Caractérisation et gestion de la perte et du gaspillage d'aliments en Amérique du Nord](#), 2017.

rayonnement, de promotion, d'éducation et de sensibilisation de la CCE, comme la campagne de sensibilisation pour les jeunes « Réduisons la montagne de gaspillage alimentaire », dont le projet pilote a été mis en œuvre à Mérida (Mexique), dans la péninsule Olympic (États-Unis) et à Montréal (Canada), des vidéos pédagogiques, des campagnes dans les médias sociaux, des webinaires trinationaux de la CCE, des présentations lors d'événements de tiers, diverses activités d'établissement de partenariats et la traduction, l'impression et l'expédition de matériel pertinent (brochures pour les enfants et les jeunes en langue maya).

Dans ce contexte, il est possible de continuer à soutenir la diffusion et l'adoption des contenus nouveaux et existants de la CCE afin de favoriser la réduction de la perte et du gaspillage d'aliments dans toute la région.

Le mandat du Conseil de la CCE de juin 2023 a reconnu la nécessité de s'appuyer sur le succès des projets de la CCE en matière de perte et de gaspillage d'aliments et de souligner davantage le leadership et la visibilité de la CCE dans le soutien de la réduction de la perte et du gaspillage d'aliments en Amérique du Nord. Le Secrétariat a donc été chargé d'entreprendre un projet de suivi visant à soutenir les décideurs politiques, collectivités et autres parties prenantes à l'échelle locale dans la conception et la mise en œuvre d'actions et de politiques visant à favoriser les changements de comportement afin de réduire la perte et le gaspillage d'aliments à l'aide des ressources de la CCE sur le sujet. La CCE pourrait ainsi tirer parti de l'engouement actuel en répondant à la demande croissante des parties prenantes pour son leadership et ses ressources sur la perte et le gaspillage d'aliments (en particulier la *Trousse d'action anti-gaspillage alimentaire* et le document *Pourquoi et comment mesurer la perte et le gaspillage d'aliments : guide pratique*) et en favorisant leur utilisation en Amérique du Nord.

4. Cocher la ou les priorités du Plan stratégique pour 2021 à 2025 auxquelles donne suite le projet.

- Propreté de l'air, du sol et de l'eau
- Prévention et la réduction de la pollution dans le milieu marin
- Économie circulaire et gestion durable des matières
- Espèces et écosystèmes communs
- Économies et collectivités résilientes
- Application efficace des lois de l'environnement

5. Indiquer en quoi la mise en œuvre du projet s'appuie sur des approches transversales et stratégiques : des solutions novatrices et efficaces et/ou l'inclusivité et la diversité dans la mobilisation des intervenants et la participation du public (y compris les effets et les possibilités relativement au genre et à la diversité, et les jeunes).

En s'appuyant sur les précédents projets de la CCE relatifs à la perte et au gaspillage d'aliments (trousse d'outils destinée aux éducateurs, guide pratique destiné aux entreprises et aux organisations, vidéos éducatives, microsites thématiques, partenariats et

collaborations), ce projet de suivi permettra à la CCE de mettre en œuvre un nouveau projet et de maintenir sa visibilité et son élan actuels en matière de sensibilisation aux enjeux liés à la perte et au gaspillage d'aliments, de promotion des produits actuels connexes de la CCE et d'élaboration de nouveaux produits visant à soutenir davantage la réduction de la perte et du gaspillage d'aliments en Amérique du Nord.

Le nouveau produit de la CCE à concevoir dans le cadre de ce projet est un guide pour les praticiens² traitant du moment et de la manière de mettre en pratique différentes théories sur le changement de comportement. L'objectif est d'améliorer l'adoption et l'efficacité des programmes et des autres types d'interventions publiques visant à réduire la perte et le gaspillage d'aliments. Il se fondera sur des travaux connexes, y compris les recommandations de Champions 12.3, et les élargira.

6. Expliquer en quoi le projet peut avoir une plus grande incidence grâce à la coopération trinationale.

Comme pour les précédents projets de la CCE relatifs à la perte et au gaspillage d'aliments, la coopération trinationale portera sur la prévention et la réduction de la perte et du gaspillage d'aliments en Amérique du Nord. Ce projet offre des occasions continues de collaborer avec des partenaires et des experts, établis et nouveaux, en Amérique du Nord et ailleurs, afin de prévenir et de réduire la perte et le gaspillage d'aliments. Agir en ce sens pourrait être avantageux à la fois pour les entreprises, les institutions ou d'autres organisations en réduisant les importants coûts sur les plans social, environnemental et économique liés à la perte et au gaspillage d'aliments, comme les inefficacités opérationnelles. On pourra ainsi soutenir les efforts de lutte contre l'insécurité alimentaire dans les collectivités et réduire l'incidence environnementale des déchets, y compris l'empreinte carbone. La coopération trinationale permet de tirer parti de ressources limitées, de fournir de nouvelles ressources et de nouveaux outils et d'en favoriser l'utilisation, et de renforcer les mesures d'éducation, de sensibilisation et d'incitation au changement de comportement. Le nouveau guide pour les praticiens de la CCE permettra de mieux comprendre la théorie, les méthodes et les approches pratiques pour promouvoir des changements de comportement significatifs et mesurables pour réduire la perte et le gaspillage d'aliments en Amérique du Nord.

7. Décrire en quoi le projet complète d'autres travaux menés à l'échelle nationale ou internationale, ou évite les chevauchements avec ces travaux.

On évitera les chevauchements en déterminant, en consolidant et en exploitant les travaux actuels pertinents et disponibles en Amérique du Nord et ailleurs (recherche universitaire, études sur les comportements, pratiques exemplaires et conseils d'experts).

² Le terme « praticien » désigne généralement tout individu ou groupe d'individus chargé de la conception et de la mise en œuvre des interventions visant à modifier les comportements du public, ou qui y participe, afin de réduire la perte et le gaspillage d'aliments par les ménages et les consommateurs. Il peut inclure les gouvernements, collectivités, éducateurs, influenceurs et entreprises, entre autres.

Le produit final misera sur les approches et les applications pertinentes en Amérique du Nord (en tenant compte des différences propres à chaque pays et d'autres circonstances particulières, le cas échéant). Par exemple, les trousseaux d'outils et guides existants n'insistent pas sur le moment ou la manière de mettre en pratique différents types de théories sur le changement de comportement durant la conception et de la mise en œuvre d'interventions publiques visant à prévenir et à réduire la perte et le gaspillage d'aliments (il n'y aura donc aucun chevauchement avec d'autres travaux, y compris les recommandations connexes de Champions 12.3).

Les activités de rayonnement, de sensibilisation et de promotion respecteront le mandat du Conseil de la CCE en soutenant les parties prenantes.

8. Indiquer en quoi le projet mobilise les spécialistes des connaissances écologiques traditionnelles ou les collectivités tribales, autochtones ou des Premières Nations, le cas échéant.

Tous les individus et toutes les collectivités participent au gaspillage alimentaire en Amérique du Nord. Dans la mesure du possible, les connaissances aptes à influencer le changement de comportement dans différentes cultures, y compris les collectivités tribales, autochtones et des Premières Nations, et en traduction du matériel dans les langues pertinentes seront prises en compte. La priorité ira au traitement des demandes des communautés et gouvernements à l'échelle locale (y compris les collectivités autochtones) en lien avec l'utilisation des ressources de la CCE sur la perte et le gaspillage d'aliments.

9. Décrire en quoi le projet mobilise de nouveaux publics ou partenaires, le cas échéant.

La détermination et l'évaluation du moment et de la manière de mettre en œuvre et de mesurer diverses méthodes et approches visant à influencer le changement de comportement est un domaine de travail relativement nouveau pour la CCE. Il est possible, au moyen de webinaires, de sondages et d'entretiens, de collaborer avec des experts et des praticiens compétents de chaque pays. Ces personnes auront l'occasion de façonner et d'influencer le contenu du guide et de réviser le texte avant son achèvement et sa publication.

10. Énumérer les organisations ou organismes partenaires engagés à la mise en œuvre de ce projet, ainsi que d'autres organisations qui pourraient y participer ou en tirer parti, notamment au moyen d'efforts de diffusion, de collaborations ou de partenariats (p. ex. : organismes fédéraux ou d'autres ordres de gouvernement, milieu universitaire, organisations non gouvernementales, secteur privé, société civile et jeunes).

Organismes ou organisations responsables	Expert	Pays
Environnement et Changement climatique Canada (ECCC)	Michael Vanderpol	Canada
ECCC	Ariane Melaven	
Environmental Protection Agency (EPA)	Alexis Kilbane	États-Unis
EPA	Maxwell Torney	
EPA	Claudia Fabiano	
EPA	Amy DeLorenzo	
EPA	Kendra Tyler	
Semarnat, <i>Dirección General de Fomento y Desempeño Urbano Ambiental, Dirección de Gestión Integral de Residuos</i>	Sandra Sabino	Mexique
Semarnat, <i>Dirección General de Recursos Naturales y Bioseguridad, Dirección de Regulación Forestal</i>	Lydia Meade	

Autres organismes ou personnes (le cas échéant)	Pays
Consultants (le cas échéant)	

11. Dans le tableau ci-dessous, énoncer le ou les objectifs du projet, et indiquer les activités et les sous-tâches prévues pour les atteindre, les réalisations connexes, les résultats escomptés et la manière dont ils seront mesurés (évaluation du rendement), les points de référence (s'ils sont connus), les cibles à atteindre d'ici à la fin du projet, l'échéancier et le budget.

OBJECTIF 1	Soutenir les décideurs politiques, les collectivités et les autres parties prenantes à l'échelle locale dans la conception et la mise en œuvre d'actions et de politiques visant à favoriser les changements de comportement afin de réduire la perte et le gaspillage d'aliments, à l'aide des ressources de la CCE sur le sujet.
Activité 1 Budget de l'année 1 et de l'année 2 : 190 000 \$ CA	Élaborer un guide pour praticiens traitant du moment et de la manière de mettre en pratique différentes théories sur le changement de comportement pour améliorer l'adoption et l'efficacité de programmes et d'autres types d'interventions publiques visant à réduire la perte et le gaspillage d'aliments. Budget de l'année 1 : 95 000 \$ CA; budget de l'année 2 : 95 000 \$ CA
Réalisation(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Conception d'un guide pratique qui décrit l'utilité des différentes théories du changement de comportement pour améliorer la conception, la mise en œuvre et l'efficacité de programmes et d'autres interventions publiques visant à réduire la perte et le gaspillage d'aliments. • Plus précisément, ce guide fournira aux praticiens des recommandations limpides, concises et éclairées à savoir quand et comment mettre en pratique les différentes théories du changement de comportement en s'appuyant sur des conseils d'experts, des connaissances connexes et des exemples pratiques. (Remarque : le guide ne se veut pas un document universitaire sur le changement de comportement.) Dans la mesure du possible, ce guide comprendra également du matériel ou du contenu de formation afin de faciliter l'utilisation et l'adoption des théories par les praticiens. • Des experts et praticiens nord-américains dans le domaine des théories du changement de comportement et des interventions publiques détermineront les types de théories du changement de comportement à inclure dans le guide. Les exemples de théories, de cadres et de modèles pertinents susceptibles d'avoir une utilité pratique dans la réduction de la perte et du gaspillage d'aliments comprennent : la théorie du comportement cognitif ou non cognitif; la théorie du comportement planifié; la théorie des comportements interpersonnels; la théorie des pratiques sociales; la théorie du comportement responsable envers l'environnement; la théorie du « coup de pouce »; la ludification; le cadre des domaines théoriques; le cadre de la théorie de la motivation, de l'opportunité et de la capacité; et le modèle transthéorique de changement de comportement. • Le guide sera présenté lors d'un webinaire nord-américain organisé par la CCE. Il sera utile à un groupe vaste et diversifié de praticiens chargés de réduire la perte et le gaspillage d'aliments (p. ex. : gouvernements, collectivités, éducateurs, influenceurs et entreprises) dans tous les types de lieux au moyen d'interventions publiques. Le guide prendra également en considération des éléments propres à chaque pays afin d'influencer le changement de comportement en Amérique du Nord (langue, culture, démographie, etc.).

Résultats escomptés, évaluation du rendement	<ul style="list-style-type: none"> • Davantage de praticiens auront des connaissances, des compétences et la formation nécessaires pour concevoir et mettre en œuvre des programmes de changement de comportement. 	
Point de référence (situation actuelle), si connu	<ul style="list-style-type: none"> • Influencer le changement du comportement humain est un exercice complexe et souvent mal compris. • Des experts en comportement et en sciences sociales ont établi plusieurs théories, cadres et modèles différents que l'on peut utiliser pour améliorer l'adoption et l'efficacité des interventions publiques (p. ex., programmes, initiatives, défis, campagnes d'éducation et de sensibilisation, marketing social, projets pilotes, etc.). • De nombreux praticiens ne comprennent pas toute l'utilité des différentes théories relatives au changement de comportement et la manière de les mettre en pratique de façon significative. • Les trousse d'outils et guides existants n'insistent pas sur le moment et la manière de mettre en pratique différents types de théories sur le changement de comportement durant la conception et la mise en œuvre d'interventions publiques (il n'y aura donc pas de chevauchement avec d'autres travaux, y compris les recommandations connexes de Champions 12.3). • L'occasion est belle de combler cette lacune en collaborant avec des experts pour consolider les connaissances, pratiques exemplaires, recommandations d'experts, exemples concrets et enseignements tirés afin de déterminer quand et comment mettre en pratique les différents types de théories sur le changement de comportement pour réduire la perte et le gaspillage d'aliments. 	
Objectif (à la fin du projet)	<ul style="list-style-type: none"> • Publier et promouvoir le guide pour les praticiens. 	
Sous-tâche 1.1	<p>Élaborer un guide à l'intention de praticiens qui indique quand et comment mettre en pratique les différentes théories sur le changement de comportement (individuellement ou en combinaison) pour améliorer l'adoption et l'efficacité de programmes et d'autres interventions publiques en vue de réduire la perte et le gaspillage d'aliments en Amérique du Nord. Des experts des théories du changement de comportement et de la conception de programmes de changement de comportement et d'interventions publiques détermineront l'information requise.</p>	Quand : année 1 et année 2

Activité 2 Budget de l'année 1 et de l'année 2 : 60 000 \$ CA	Poursuivre les activités de rayonnement, de promotion et de sensibilisation concernant les produits de la CCE sur la réduction de la perte et du gaspillage d'aliments. Budget de l'année 1 : 30 000 \$ CA; budget de l'année 2 : 30 000 \$ CA
Réalisation(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre la diffusion et l'utilisation des contenus nouveaux et existants de la CCE relatifs à la perte et au gaspillage d'aliments, et aider et soutenir les parties prenantes dans l'adoption de ces contenus (la priorité ira aux collectivités et aux gouvernements locaux, y compris les collectivités autochtones).
Résultats escomptés, évaluation du rendement	<ul style="list-style-type: none"> • Accroître la sensibilisation aux enjeux touchant la perte et le gaspillage d'aliments en Amérique du Nord, faciliter la diffusion et l'utilisation du matériel de la CCE visant à soutenir la réduction de la perte et du gaspillage d'aliments, et aider les parties prenantes à utiliser les ressources de la CCE sur la perte et le gaspillage d'aliments et la sensibilisation à l'échelle locale.
Point de référence (situation actuelle), si connu	<ul style="list-style-type: none"> • Dans le cadre de projets antérieurs, la CCE a élaboré et promu des contenus destinés à soutenir les activités de réduction de la perte et du gaspillage d'aliments en Amérique du Nord, notamment des études fondamentales, la <i>Trousse d'action anti-gaspillage alimentaire</i> et le document <i>Pourquoi et comment mesurer la perte et le gaspillage d'aliments : guide pratique</i>. • Étant donné le succès de ces projets et d'actions et campagnes de sensibilisation de la CCE sur la perte et le gaspillage d'aliments, de même que le leadership et la visibilité qu'ont apporté ces mesures, cette activité aidera les décideurs politiques, collectivités et autres parties prenantes à l'échelle locale à concevoir et à mettre en œuvre des actions et des politiques pour favoriser les changements de comportement afin de réduire la perte et le gaspillage d'aliments, à l'aide des ressources de la CCE sur le sujet. • L'occasion est belle de continuer à soutenir la diffusion et l'adoption des contenus nouveaux et existants de la CCE pour favoriser la réduction de la perte et du gaspillage d'aliments en Amérique du Nord. Ce projet répond donc à l'intérêt manifesté par les parties prenantes et permet à la CCE de tirer parti de l'engouement actuel en répondant à la demande croissante pour son leadership et ses ressources sur la perte et le gaspillage d'aliments.
Objectif (à la fin du projet)	Les groupes intéressés sont informés des contenus nouveaux et existants de la CCE sur la perte et le gaspillage d'aliments et ont accès à ces contenus, les comprennent et savent les utiliser (p. ex., par le biais de formations, de la traduction de documents pertinents, de copies papier de documents, etc.).

Sous-tâche 2.1	Fournir des services de traduction, de révision et autres pour soutenir la publication et la diffusion des produits pertinents de la CCE.	Quand : année 1 et année 2
Sous-tâche 2.2	Promouvoir les contenus nouveaux existants de la CCE sur la perte et le gaspillage d'aliments par le biais de webinaires, d'ateliers et de réunions organisés par la CCE (avec interprétation simultanée, au besoin), d'autres événements organisés par des tiers, et des médias sociaux, le cas échéant.	Quand : année 1 et année 2
Sous-tâche 2.3	Garantir une réponse adéquate aux demandes des parties prenantes pertinentes concernant l'utilisation des ressources de la CCE sur la perte et le gaspillage d'aliments. La priorité ira aux demandes des collectivités et gouvernements locaux (y compris les collectivités autochtones).	Quand : année 1 et année 2
Sous-tâche 2.4	Imprimer et envoyer des documents pertinents de la CCE sur demande.	Quand : année 1 et année 2

12. Énoncer les effets attendus après le projet.

Effets attendus (échéance : mois et année)	Mesures de rendement SMART
Une fois le projet conclu, le guide aura été présenté et son utilisation aura été promue.	La CCE aura organisé un webinaire sur le projet final pour présenter le guide.
Une fois le projet conclu, la CCE aura organisé des webinaires et des ateliers auxquels elle aura également participé pour promouvoir davantage les produits sur la perte et le gaspillage d'aliments.	La CCE a organisé des webinaires auxquels elle a également participé.
Une fois le projet conclu, le réseau existant de partenaires et de parties prenantes en matière de perte et de gaspillage d'aliments sera consolidé, et de nouveaux acteurs auront été ajoutés.	Des partenariats ont été conclus et des actions conjointes ont été entreprises.